

LE NORD.

EMPARONS-NOUS DU SOL.

La COMPAGNIE D'IMPRIMERIE
DU NORD

ST-JEROME, 22 FEVRIER 1894

RÉDIGÉ EN
COLLABORATION

Créée par le NORD
dan- l'hebdomadaire.
Publié à St-Jérôme, comté Terrebonne, par
La Cie d'Imprimerie du NORD.
REDIGÉ EN COLLABORATION
Dr W. GRIGNON, Directeur.
Abonnement.....\$1.00 par année
50 c. pour 6 mois
ANNONCES
Première insertion.....10 cts la ligne
Insertions subséquentes..... 5 cts
Annonces à l'année tarifées
par contrats spéciaux.

Pour annonces, abonnements, impres-
sions, etc., s'adresser à
S. MAGNANT,
Gérant.

UNE BELLE EPITRE

M. l'abbé Nantel, de Ste-Thérèse,
publie dans les *Annales tériennes*
une fort belle lettre qui donne,
croions-nous, la note la plus juste
sur le mouvement intellectuel de la
province. Elle est en réponse à une
lettre d'un collégien consignant des
reflexions morales sur une mort
récente qui a fait du bruit. Nous
reproduisons la réponse :

CAMPAGNARD.

" Mon cher ami,
" J'éprouve grand plaisir à vous
" entendre ainsi philosopher en
" chrétien. En face d'un cercueil,
" vous estimez qu'il est bon, qu'il
" est opportun, qu'il est sage de
" s'orienter et de s'acheminer vers
" Dieu pendant la vie, puisqu'il
" faut de toute nécessité tomber en-
" tre ses bras à l'heure de la mort.
" Vous pensez même qu'il n'y a
" point de lâcheté à revenir aux
" enseignements de son baptême si
" par malheur on les avait oubliés.
" En vérité, tout cela est d'une sa-
" gesse bien vulgaire et nos an-
" gles de la pensée moderne ont
" bien d'autres envolées. Pour vous,
" vous vous contentez d'être chré-
" tien. Vous l'êtes, vous voulez
" l'être. Vous gardez votre foi, non
" pour vous en parer comme d'un
" habit des dimanches mais pour
" vous en vivre, pour vous en ins-
" pirer vos paroles et vos actes,
" pour vous en faire la règle de vos
" jugements. Et vous n'entendez
" pas seulement garder votre foi,
" vous aspirez encore à l'honneur
" de la défendre. Tous trouverez
" bientôt où exercer votre ardeur
" militante, car vous entrez dans
" votre carrière à l'heure où un
" souffle de libre pensée agite notre
" pays. Déjà la bataille est enga-
" gée. Nous n'en sommes encore
" qu'aux escarmouches d'avant-
" postes, mais demain la mêlée
" sera ardente. Et quels seront les
" soldats de demain ? Ceux de nos
" étudiants qui, aujourd'hui, ont le
" courage d'être fidèles à Dieu et à
" l'Eglise, de garder leurs pratiques
" religieuses du collège, de secouer
" le joug du respect humain, de
" résister à l'appât des plaisirs faci-
" les, de s'arracher à la fascination
" de la bagatelle, de se faire une
" vie sérieuse, d'étudier leur reli-
" gion aussi bien, au moins, que
" leur droit ou leur médecine, de
" raisonner leur foi pour la tramer
" plus fortement et la mettre à
" l'abri de toute surprise.
" Vous êtes de ceux-là mon cher
" ami et je vous en félicite. Non
" pas qu'il y ait là acte d'héroïsme,
" non ; c'est faire simplement son
" devoir et servir ses meilleurs
" intérêts. Mais en nos jours de dé-
" faillance morale il y a encore du
" courage à faire simplement son
" devoir.
" A. NANTEL, Ptro."

Chronique

De passage à Ste-Agathe, j'ai eu
le plaisir de faire la connaissance
du docteur Wilfrid Grignon, le
sympathique directeur propriétaire
du journal LE NORD.

Or que pensez-vous qu'il arrive,
ami lecteur, lorsqu'on se trouve en
contact avec un de ces puis-sants
du jour, pour peu qu'on soit légè-
rement teinté de littérature.

Voici la phrase traditionnelle :
" Vous seriez bien aimable de me
" donner quelque chose," traduites,
" je vous tiens, vous allez me lâ-
" cher un article."

M. W. Grignon est si aimable
qu'on ne peut rien lui refuser, mais
vrai il me met dans l'embarras, si
encore il me demandait de prouver
que la neige dans ce pays n'est pas
d'une blancheur immaculée, on
pourrait encore soutenir le para-
doxe, mais rien que l'éternel : " Fai-
te-moi donc quelque chose."

Heureusement que la chronique
est là pour tirer d'affaire le mal-
heureux journaliste, mais qui dit
chronique, dit bien souvent critique
et cela m'a même tout naturellement
à parler de routes et chemins.

J'ai fait il y a quelques jours une
longue excursion agrémente de
nombreuses chutes et de nombreux
arrêts, causés par le manque abso-
lu de rencontres.

Cela m'a permis de constater que
tout le monde se paignait, aussi
bien les habitants de la municipalité,
soupçonnée de ne pas faire son
devoir, que la municipalité de ha-
bitants, accusés d'une négligence
coupable.

Naturellement, c'est à qui n'aura
pas tort et cela m'a donné l'idée de
rechercher dans la loi ce qui a rap-
port à l'entretien des routes.

Or, nous voyons :

1o Que la voie doit être double.

2o Qu'elle doit avoir cinq pieds
de large, avec des rencontres d'ar-
pent en arpent de quarante pieds
de longueur et de même largeur
que la voie principale.

3o Qu'en hiver on doit placer
trus les trente-six pieds des balises
en cèdre ou en sapin, ces balises
devant être plus élevées aux en-
droits de rencontre.

4o Qu'à chaque nouvelle bordée
de neige, les propriétaires riverains
de la route doivent la herser avec
une herse à dents en fer.

5o Enfin, que les chemins doi-
vent être égalisés par un gâttoir
d'au moins cinq pieds de large, co-
ché dans le milieu, de manière à
laisser une crête d'un pied de large
et de quatre pouces de hauteur.

Il est facile de se rendre compte
que jamais la voie n'est double, que
les rencontres n'existent pas, qu'il
n'y a que fort peu de balises, (et le
plus souvent elles ne sont pas de
la hauteur voulue) et que les pro-
priétaires riverains ne prennent pas
la peine de herser la route à cha-
que nouvelle bordée de neige.

Donc la loi existe, mais, pour
des raisons multiples facile à com-
prendre dans un pays où le froid
sévit avec une vigueur inouïe, elle
n'est pas appliquée.

A qui donc incombe la responsa-
bilité du mauvais état de routes ?
Aux municipalités, évidemment,
seules, en la circonstance, appelées
à faire exécuter les règlements.

Et cependant l'utilité des routes
est telle que sans elles pas de
commerce, pas de relations, pas de
progrès.

Que fit César après la conquête
des Gaules ? Son premier soin fut
de faire exécuter ces routes magni-
fiques, ces voies pacifiques, exis-
tant encore aujourd'hui en France

et connues sous le nom de voies
Romaines.

Certes César, en grand capitaine,
obéissait tout d'abord aux lois de
la stratégie, mais en même temps,
général prévoyant, il savait, en éva-
luant ces routes nouvelles qu'il
créait (le terme est juste) la civili-
sation dans ces contrées sauvages.

Donc il faut des routes et lors-
qu'elles existent, il faut les rendre
praticables.

Puisque je me trouve à Ste-Aga-
the, prenons Ste-Agathe pour
exemple.

Qu'était-ce que Ste-Agathe il y a
vingt-cinq ans ? Rien !

Aujourd'hui c'est une importante
paroisse de dix-huit cents habitants
possédant un curé, un médecin, un
notaire, un dépôt et plusieurs mai-
sons de commerce.

Ce n'est rien ; dans un an Ste-
Agathe comptera en plus un éta-
blissement de religieuse consa-
crées à l'éducation des enfants des
deux sexes, un hôtel immense
construit dans l'île du Lac, grâce à
l'intelligente initiative de M. Beau-
lieu, de St-Jérôme, et enfin une
beurrerie fromagerie élevée par M.
le vicomte Ogier d'Ivry, en face de
l'hôtel de M. Godon.

Le vicomte d'Ivry a bien d'autres
projets en tête, par exemple de
faire rétablir à Ste-Agathe le mar-
ché hebdomadaire, d'instituer des
concours agricoles mensuels, dont
il fournirait lui-même les prix et
enfin son grand projet, celui de
relier les deux lacs par un canal.

Lorsque le canal du vicomte
d'Ivry sera construit, lorsque l'hô-
tel de M. Beaulieu sera construit,
Ste-Agathe sera une place de pre-
mier ordre et au retour de chaque
été vous verrez les étrangers, de
plus en plus nombreux, affluer
dans votre pays.

Ce sont ces étrangers qu'il faudra
favoriser par tous les moyens pos-
sibles.

Croyez-vous qu'ils resteront en
permanence à Ste-Agathe ? eh non,
ils voudront voyager, faire des
excursions, aller aux environs, il
leur faudra des routes, vous voyez
que nous y revenons toujours, et ce
sera pour les paroisses voisines une
nouvelle source de prospérité et de
développement.

Et le commerce, donc, qui avec
ces nouvelles entreprises se deve-
loppera d'autant, ne faudra-t-il pas
tout faire pour lui donner de nou-
velles facilités d'extension ?

N'est-ce pas le devoir d'une mu-
nicipalité de mettre tout en œuvre
pour continuer un progrès aussi
rapide et aussi constant que celui
de Ste-Agathe (et il en est de même
dans les autres paroisses) ?

Oui, n'est-ce pas, mais le moyen,
me direz-vous ? Il existe et nous
allons en parler.

Autrefois vous aviez des officiers
voyers, chargés, été comme hiver,
d'inspecter les routes.

Pourquoi n'existent-ils plus ?

Leur utilité était cependant re-
connue ; lorsqu'une route se trou-
vait défectueuse, bien vite la mu-
nicipalité le faisait venir et lui se
chargeait de faire exécuter par les
habitants récalcitrants le travail
nécessaire.

Ce qu'il faut aujourd'hui c'est
que la loi soit respectée, que ses
exigences soient prises au sérieux
et que les travaux qu'elle ordonne
soient exécutés.

Je conçois bien qu'il soit parfai-
tement désagréable d'aller à cha-
que nouvelle bordée de neige her-
ser une route et qu'il vaille certai-
nement mieux se chauffer les gui-
bottes au coin de son feu ; c'est
parfait, mais alors il y a un moyen

fort simple de tout arranger que
ceux qui veulent rester chez eux,
y restent, mais qu'ils paient le tra-
vail non exécuté et ce faisant ils
mettront les municipalités à même
de faire face à toutes les exigences
de l'intérêt commun.

En France, sans prôner en rien
la supériorité de nos institutions
sur celle du Canada, nous avons
des routes admirables et les plus
petites paroisses, pour les besoins
de la culture, sont desservies par
d'excellents chemins.

A quoi cela tient-il ?

Aux trois causes que voici :

D'abord à la présence constante
de l'agent-voyer, votre ancien offi-
cier-voyer, ensuite au travail des
cantonniers chargés de l'entretien
de routes, cantonniers payés par
l'état pour les routes de grande
communication, par les paroisses
pour les chemins servant à la cul-
ture et enfin à la prestation en na-
ture, qui n'existe pas au Canada.

Voici en quoi consiste la presta-
tion en nature.

Selon l'importance de son ex-
ploitation, chaque habitant doit
une ou plusieurs journées de tra-
vail d'homme et de cheval pour
l'entretien des routes.

Vous le voyez avec l'agent-voyer
et le cantonnier, c'est d'une simpli-
cité extrême.

Et remarquez que l'habitant n'est
nullement tenu de faire ce travail
et de donner ses chevaux.

S'il préfère le coin de son feu il
n'a qu'à le dire, mais alors on lui
fait payer chaque année une somme
déterminée pour remplacer cha-
que journée de travail d'homme et
de cheval.

Et voilà comment nos routes sont
toujours en bon état, pourquoi n'en
serait-il pas de même au Canada ?

Jamais chez nous un maire ne
peut être embarrassé ; il a son can-
tonnier, que la paroisse paie 70 ou
80 dollars, mais qui ne travaille
d'une façon réelle que trois ou qua-
tre mois aux routes à des époques
fixées ; aussitôt que les mauvais
temps, les pluies, les neiges arri-
vent, le maire, selon les besoins,
adjointra dix, douze, quinze auxi-
liaires à son cantonnier ; s'il n'a
pas hommes et chevaux à sa dis-
position, il a du moins les fonds
pour les payer et cela grâce à la
prestation personnelle.

Voilà le vrai système, d'une sim-
plicité antique et tant qu'il ne fonc-
tionnera pas au Canada, les mu-
nicipalités continueront à se plaindre
des habitants et les habitants des
municipalités.

Après cela, vous me direz que
cela occupe et met du piquant dans
l'existence.

Vous voulez du piquant, eh bien
je vais vous en donner.

Savez-vous qu'il habite dans ce
pays un grand propriétaire terrien
qui n'est rien moins que le dernier
descendant de l'illustre Maison
neuve, le fondateur de Montréal ?

Savez-vous que lors des fêtes qui
auront lieu au printemps à Mont-
réal pour l'érection du monument
Maisonneuve ce gentleman farmer a
l'intention, pour honorer le pays
qu'il habite, de prendre le nom et
le titre du célèbre voyageur, dont
il est actuellement le seul représen-
tant ?

Tout cela est loin d'être banal et
si cette chronique ne vous a pas
trop ennuyés, si l'aimable M. W.
Grignon y consent, nous vous
dirons dans un prochain numéro
quel est celui de vos voisins qui
va faire revivre parmi vous le
nom et les vertus du brave Maison-
neuve, votre immortel ancêtre.

CRE G. V.

Ste-Agathe, 2 février 1894.

NOUVELLES DU NORD

STE-ADELE

Quarante Heures. — A l'occasion des
Quarante Heures, les Révds MM.
A. G. Moreau, curé de Ste-Margue-
rite, J. Limoges, curé de Ste-Lucie,
S. A. Moreau, curé de Ste-Agathe,
P. St-Pierre, curé de St-Sauveur, J.
Rochon, curé de St-Hippolyte, sont
venus prêter leurs concours à no-
tre curé le Revd M. Z. Rousin.

Les offices se font avec une so-
lennité inaccoutumée puisque l'on
voit les diacres et sous-diacres.

Conférence. — aujourd'hui le 20
après l'office divin, une conférence
agricole a été donnée par le Révé-
rend Monsieur A. G. Moreau, curé
de Ste-Marguerite, nommé récem-
ment missionnaire agricole par Sa
grandeur Mgr Fabre. Les salles
de l'école étaient littéralement com-
bles ; et le conférencier a traité son
sujet avec une habileté consommée
quoiqu'il ne soit qu'à son début.

Après avoir démontré clairement
qu'il était aussi facile pour le cul-
tivateur des montagnes de s'enrichir
que pour le cultivateur de la
plaine, il s'attaqua à trois des prin-
cipaux écueils qui nuisent beau-
coup aux succès de la classe agri-
cole 1o. la paresse 2o. le luxe 3o.
l'ivrognerie. L'étonnement des cul-
tivateurs fut grand, quand le con-
férencier après leur avoir appris
que le Dominion dispensait \$21.
666,000 pour le pain, \$22,475,000
pour la viande, il dépensait \$50
000,000, pour les boissons enivrantes.
Il y a en effet de quoi faire
songer ! Je conseille aux cultiva-
teurs de se livrer sans hésitation
à l'industrie laitière qui, à elle-seu-
le, a rapporté dans un an pour la
paroisse de St-Justin \$24,000, St-
Jean de Matha \$33,000, St-Ferdi-
nand d'Halifax \$20,000 et la Baie
du Fèbre, \$75,000. Voilà des chif-
fres éloquentes qui devraient une
fois pour toutes, engager nos rou-
tinières à laisser de côté la culture
du grain sur grain pour adopter
la fabrication du beurre et du froma-
ge.

Officiers du Cercle Agricole Les di-
recteurs de notre cercle agricole,
sont : MM. J. Bte Bohémier, Mich-
el Legault, Frs. Beauchamp, Jo-
seph de Repentigny, Michel Groulx,
Phidime Morin, et Frs. Groulx.

M. Phedime Morin, a été nom-
mé Président, M. J. Bte Bohémier
Vice-Président, et le Dr. Grignon
secrétaire.

On espère voir que le nombre
des membres du cercle agricole
s'élèvera à 200. Tous les jours il y
a de nouveaux convertis et nous
croyons sans peine que pas un seul
de la paroisse restera en arrière.

La demande de l'avoine *Prize
Cluster* est tellement forte qu'on ne
peut pas remplir toutes les com-
mandes qui nous arrivent du Sud
de la Province.

Nous vendons cette avoine 60 cts
le minot par 40 lbs, livrée, aux
chars.

Les cultivateurs ici ne veulent
pas en semer d'autres à l'avenir.

La demande des patates *Red Da-
kota* est aussi très forte et les cul-
tivateurs sont très content du prix
puisqu'ils vendent 1 centin la lb
ou 66 cts le minot, ce qui paie bien
mieux que la culture du grain.

ALTIVIA.

COLONISATION

Lac Pie IX, 29 Janvier 1894.

Dr W. Grignon,

Ste-Adèle,

Cher Docteur, permettez-nous de
vous donner quelques détails de

notre nouvelle résidence, au Lac
Pie IX ; depuis un mois nous avons
le plaisir de recevoir des familles
presque tous les jours ; ils sont heu-
reux ces braves colons de trouver
aujourd'hui au milieu du grand
bois Chapleau une maison chaude,
et des gens qui les secourent dans
leurs traverses, et quel plaisir pour
eux, maintenant de voyager entre
le Nominique et L'Original princi-
palement pour les mères de fami-
les et leurs petits enfants.

Parmi ces familles nous avons eu
le plaisir de recevoir notre ami M.
J. L. Globenky et M. W. Cloutier
de Ste-Eustache et qui ont été en-
chantés de voir aujourd'hui au
beau Lac Pie IX une habitation
pour la commodité des voyageurs,
qui vont s'établir dans cette belle
vallée de la Lièvre et la Kiamika.

Plusieurs familles qui ne devaient
monter que l'été prochain sont
maintenant rendues, car elles sa-
vaient que le projet du chemin Cha-
pleau pourraient leur être moins
péribles.

Je-père, cher docteur, que nous
aurons le plaisir de vous voir de
passage pour la Lièvre l'été pro-
chain, et vous qui aimez la pêche
vous aurez sans doute satisfaction
ici dans nos beaux lacs en tirant
de belles truites grises de vingt à
trente lbs. Mais remarquez bien
qu'il vous faudra autre chose pour
les prendre que votre ancienne pe-
tite ligne de fil à coudre et votre
hameçon d'épingle.

Bien à vous,
Jos. et AUG. FORTIER.

BON VOYAGE

De la Presse du 20 février

Sur l'invitation de l'hon. H. Star-
nes, plusieurs de nos principaux
citoyens appartenant à la politique
au haut commerce, à la finance,
au banc, au barreau, etc., se sont
réunis hier soir au club St-James
pour souhaiter bon voyage à l'hon.
G. A. Nantel, ministre des Tra-
vaux Publics, à l'occasion de son
prochain départ pour l'Europe et
la Terre-Sainte.

Un délicieux goûter a été servi
aux invités. L'hon. M. Starnes
présidait.

Etant présents, outre l'hôte de
la soirée, les hon. L. O. Taillon, J.
Tassé, J. R. Thibaut, J. Royal,
H. Archambault, P. E. Leblanc,
M. le juge Gill, le maire Villeneu-
ve, Dr. S. Lachapelle, M. P. E. P.
Lachapelle et Rodier, MM. J. G. H.
Bergeron, M. P. ; T. G. Shaughnes-
sy, Richard White, H. Beaugrand,
R. Préfontaine, M. P. ; D. Macmas-
ter, C. R. ; A. A. Atwater, G. F. C.
Smith, Dr. McCallum, C. St-Louis,
A. Raza, F. Benoit, J. U. Emard,
G. W. Parent, L. H. Taché, J. Ta-
ché, U. E. Dansereau, Em. St Loui's,
G. A. Drolet, L. J. Forget, A. Dan-
sereau, C. C. Claggett, C. A. Geof-
frion, C. R. ; G. A. Hughes, T. Ber-
thiaume. Les invités absents étaient
l'hon. G. A. Ouimet, l'hon. A. R.
Angers, W. Wainwright, W. C. Van
Horne. Les juges S. C. Wurtèle,
et L. O. Loranger, A. F. Gault,
l'hon. J. S. Hall, l'hon. F. Mar-
chand, M. D. Girouard, C. R., Geo.
G. Foster, L. Z. Jonas, M. P. ; S.
Beaudin et H. Graham.

Ces derniers se sont excusés dans
des lettres d'excuses.

La soirée a été pleine d'entrain.
L'hon. M. Nantel part aujourd-
hui pour New York, accompagné
de Mme Nantel. Il s'embarquera
pour l'Europe à la fin de la semaine.

On sait que l'hon. L. O. Taillon
sera chargé de l'administration du
département des Travaux Publics
pendant l'absence de l'hon. M. Nan-
tel.

LES CHERCHEURS D'OR

1 PREMIERE PARTIE

On était à la fin de novembre 1849. La saison des pluies forçant les mineurs à quitter momentanément les placers, les chercheurs d'or arrivaient en foule à San-Francisco.

Bien que cette ville eût déjà pris un prodigieux développement durant les deux années qui venaient de s'écouler, elle ne comptait encore que cinq ou six mille maisons et une trentaine de mille habitants tout au plus. Cette population s'accroissait chaque jour d'une multitude d'étrangers accourus de tous les points du globe. Malgré les tentes et les baraques en bois qui s'élevaient, comme par enchantement, autour de quelques maisons de briques ou de pierres, les étrangers et les mineurs affluaient en si grand nombre, qu'ils ne parvenaient qu'avec la plus grande difficulté à se procurer des logements. Composés pour la plupart, ainsi que les autres maisons de la ville, d'un seul étage et d'un rez de chaussée, les hôtels étaient complètement remplis. Or, Diez savait ce que voulait dire le mot rempli, à cette époque où un appartement fort modeste se louait de trois à quatre cents dollars par mois. Peu de voyageurs possédaient, naturellement, les ressources nécessaires pour s'accorder le luxe d'une chambre. Heureux encore celui qui parvenait à trouver une petite place dans quelque pièce déjà occupée par dix ou douze individus.

Pendant une nuit sombre et pluvieuse, une vingtaine de mineurs, en quête d'un hôtel, erraient en maugréant dans les rues fangeuses de San-Francisco. Cinq ou six d'entre eux montaient des chevaux efflanqués et couverts de boue. D'autres cheminaient à pied, suivis d'une sorte de charrette chargée de leurs bagages. Quelques uns, plus économes, ou moins heureux dans leurs explorations, portaient sur les dos leurs vêtements de rechange et quelques ustensiles de cuisine, le tout roulé dans une ou deux couvertures. Des pioches, une hache, quelquefois même une tente, et un cric ou un cradde attaché sur le paquet, complétaient ce chargement. Son poids eût écrasé des épaules moins robustes que celles de la plupart des vigoureux individus qui formaient la majorité des chercheurs d'or.

Bien qu'ils arrivassent ensemble à San-Francisco, ces mineurs venaient de placers différents. Le hasard seul les avait réunis sur la route. Parmi eux se trouvaient, presque en nombre égal, des Français, des Anglais, des Américains et des Mexicains. Un heureux succès avait sans doute couronné leurs travaux, car, en dépit de la pluie qui tombait à torrents et des fondrières dans lesquelles ils enfonçaient parfois jusqu'aux genoux, les voyageurs causaient gaiement, et mêlaient de joyeuses plaisanteries aux malédictions que leur arrachaient par moments l'orage et l'état des rues de San-Francisco.

— Voici un hôtel ! s'écria enfin un Français, ex-marchand de savon, nommé Louis Ribonneau, dont l'accent provençal indiquait suffisamment l'origine.

Comme il achevait ces paroles, les yeux fixés sur ce qu'il prenait pour une enseigne d'hôtel, il mit le pied dans un trou rempli d'eau, et tomba de toute sa hauteur au beau milieu d'une boue noire et infecte.

Le provençal aurait eu beaucoup de peine à se tirer d'affaire sans le secours pressenti de son compagnon de placcer. Ce dernier était un grand et maigre Irlandais, que les mineurs avaient baptisé du surnom de Bucolick, à cause de ses perpétuelles chansons en l'honneur de la verte Erin. Pendant qu'il recevait Ribonneau, un Mexicain nommé Enriquez Mundiaz dirigea la lumière de sa lanterne sur l'enseigne, qui se trouva être celle d'un magasin d'habillements.

— N'importe, reprit le Provençal, je suis certain, moi, qu'il doit y avoir un hôtel dans cette rue.

— Ribonneau pourrait bien avoir raison, dit le Mexicain, car Jenkins s'en va tout seul en avant. Chaque fois que ce damné Yankee sent une *posada* ou un *rancho*, il ne manque jamais de prendre les devants afin d'avoir la meilleure place.

Reconnaissant probablement l'exactitude de cette remarque, les mineurs hâtèrent le pas. Ils trouvèrent en effet Jenkins qui heurtait déjà à la porte d'un hôtel.

Comme on tarrait à ouvrir, les coups de pied et les coups de poing commencèrent à pleuvoir sur la pauvre porte avec une vigueur et une rapidité qui annonçaient fort clairement des ceintures bien garnies de pépites et de poudre d'or. Après une reconnaissance préalable, et quelques mots échangés à travers le guichet, un garçon d'hôtel se décida enfin à ouvrir aux nouveaux venus, dont plusieurs semblaient être pour lui d'anciennes connaissances.

— Des chambres du vin du rhum, de l'eau-de-vie, du pain, de la viande ! s'écrièrent les mineurs.

Avec leurs longues barbes, leurs coiffures étranges et leurs vêtements de gros drap, couverts d'eau et de boue, la plupart d'entre eux auraient été pris pour des brigands dans tout autre pays que la Californie.

— Nous avons tout cela... commença le garçon.
— Hourra ! crièrent joyeusement les voyageurs.
— Excepté des chambres, continua-t-il.

Un concert de malédictions le donna au diable en français, en anglais et en espagnol.

— Cemmen, pas une ? s'écria Jenkins ; je la payerai ce qu'il faudra.

— Et nous aussi ! dirent les autres mineurs.

— Je viens de donner la dernière à un Français, il n'y a pas cinq minutes, répliqua le garçon.

— Le parloir ?

— Plein comme un œuf.

— La salle à manger ?

— Il y sont déjà une douzaine. Peut être, cependant, que...

— Voyons toujours ! s'écrièrent les mineurs, qui poussèrent le garçon devant eux, et pénétrèrent dans une vaste pièce située à droite de l'entrée.

Une table en bois épais occupait la moitié environ de la longueur de cet appartement. Les rallonges de cette table, démontées et posées à plat sur le sol contre la muraille, servaient de lit à plusieurs individus qui dormaient déjà, roués dans leurs couvertures, et la tête appuyée sur leurs bagages en guise d'oreiller.

Les mineurs se hâtèrent de se débarrasser de leurs pesants fardeaux. Joë Plum, le domestique de l'hôtel, posa sur la table des pièces de viande rôtie, du pain, des conserves au vinaigre, des pots de moutarde, des jambons, du vin, de la bière et de l'eau-de-vie. Au moment où les mineurs s'asseyaient autour de la table, les autres sur des tabourets, un homme de trente-cinq à quarante ans, d'une taille élevée et d'une assez belle prestance. Bien qu'il portât le même costume que la plupart des autres mineurs, il y avait en lui quelque chose qui faisait deviner un individu appartenant à une classe plus élevée que la majorité des convives. Sa figure, qui avait dû être remarquablement belle dans sa jeunesse, portait l'empreinte des passions les plus désordonnées. Des rides profondes creusaient son visage.

— Garçon de l'enfer, s'écria-t-il en s'adressant à Joë, pourquoi ne viens-tu pas lorsque je t'appelle ?

— Je ne puis être partout à la fois, répliqua le garçon, sans se préoccuper de la couleur du voyageur.

— Tiens, c'est Vandellies ! exclama Ribonneau... bonjour, bonjour... cher.

— Bonjour Ribonneau, répondit Vandellies en serrant la main du Provençal.

— Est-ce que c'est là le duelliste, le joueur enragé, celui qui a tué James et Toby ? demanda un des mineurs à son voisin.

— Précisément, répondit ce dernier, connu sous le surnom de John Cradde. J'espère bien qu'il trouvera son maître quelque jour.

Tandis que l'Américain formulait à demi voix ce souhait charitable, quelques autres mineurs virent tendre la main à Vandellies, avec cette familiarité qui, dans la vie des placers, s'établit si vite entre les gens des conditions les plus différentes.

— Est-ce que vous arrivez au si ? demandèrent-ils au Français, dont les vêtements semblaient, comme les leurs, couverts de boue et ruisselants d'eau.

— A l'instant même... Eh, bien ! Joë, chien maudit, s'écria Vandellies en arrêtant le garçon au passage, as-tu juré de nous laisser mourir de faim et soif ? Où sont les provisions que je t'avais commandé d'apporter dans ma chambre ?

Joë gromela une réponse, tout en distribuant du vin et de la bière aux mineurs.

— Restez donc à souper avec nous, Vandellies, lui dirent quelques uns des convives.

Il hésita un moment ; puis, avec le geste d'un homme qui prend son parti, il dit tout bas quelques mots au garçon.

— Soyez tranquille, Monieur, répondit celui-ci, je vais porter à Madame tout ce qu'il lui faut.

— Tiens, s'écria le Provençal, vous avez donc votre...

— Ribonneau interrompit vivement M. Vandellies, vous oubliez trop souvent que je déteste les questions indiscrètes.

— C'est bien, c'est bien, répliqua son compatriote, un peu déconcerté, on se conformera désormais à vos ordres, Monseigneur.

— Je vous y engage, reprit Vandellies d'un ton sec.

Puis, s'asseyant à côté des autres convives, il attaqua vigoureusement le rumpsteak, le jambon et les conserves au vinaigre. Pendant quelque temps, on n'entendit que le cliquetis des fourchettes et des couteaux. Au bout d'une demi-heure de cet exercice, qu'accompagnaient de fréquentes libations, un joyeux entrain commença à se répandre parmi les mineurs. Ils se livrèrent bientôt à tous les éclats d'une bruyante gaieté, sans se préoccuper des dormeurs couchés à côté d'eux. On prépara du punch et du grog. On alluma des pipes et des cigares. Avant que dix minutes se fussent écoulées, une quinzaine de voix s'élevèrent en même temps. Les uns chantaient, les autres racontaient des histoires de diggers ou commençaient des plaisanteries d'un sel peu attique, qui s'élevaient dans de formidables éclats de rire.

— Ah ! si nous avions des cartes ! s'écria un mineur du Kentucky.

— Demandez au garçon, dit Vandellies.

On révéla Joë, qui dormait dans un coin. Il répondit par un refus péremptoire.

— Nous n'avons pas un seul jeu de cartes, ajouta-t-il ; d'ailleurs, il n'est pas d'usage de jouer dans les hôtels à cette heure de la nuit.

Interrompu par un hurra de malédictions, Joë profita de ce que tout le monde lui parlait à la fois pour ne répondre à personne, et se sauva au plus vite.

— J'en ai bien, moi, des cartes, dit en se levant sur le coude un Mexicain couché au fond de la salle, que le tapage des nouveaux arrivés tenait éveillé depuis quelque temps.

— Donnez ! s'écrièrent cinq ou six mineurs en courant à lui.

— Six beaux jeux tout neufs que j'ai achetés ce matin, ajouta-t-il.

— Donnez donc ! reprit le cœur des mineurs.

— Je n'en veux que deux cents dollars.

— Que Satan te torde le cou ! fit Jenkins. Pour dix dollars, on en achèterait le double.

— Oui, si les boutiques étaient ouvertes. C'est à prendre ou à laisser.

En Californie, à cette époque, on pouvait fort bien tuer un homme, dans une querelle, sans avoir trop à redouter les rigueurs de la justice ; mais, en revanche, la moindre atteinte à la propriété vous exposait à une pendaison immédiate. Personne ne songea donc à employer la force pour s'emparer des cartes du Mexicain.

— Cinquante dollars, hasarda Jenkins.

— Bon-soir, fit le Mexicain en ramenant sur ses épaules les plis de son sarape.

Vandellies prit dans sa ceinture une poignée de poudre d'or, et choisit deux ou trois pépites qu'il souleva dans la main.

— Que chacun fasse comme moi, dit-il. Voici une once et demi pour ma part. (L'once d'or, l'once américaine, valait alors 16 dollars ou 85 francs et quelques centimes.)

Les autres mineurs suivirent l'exemple du Français, avec plus ou moins de libéralité. Leurs cents dollars se trouvèrent bientôt complétés. Vandellies, dans le chapeau duquel se faisait la collecte, jeta au Mexicain la poudre d'or ainsi recueillie, et reçut en échange les paquets de cartes.

— En place ! s'écria-t-il, en approchant de la table un grand escabeau de bois.

— Quel jeu allons-nous jouer ? demanda Enriquez Mundiaz.

— Le poker, parbleu ! dit Jenkins.

— Non, non, s'écrièrent aussitôt plusieurs mineurs, qui soupçonnaient Jenkins d'appartenir à l'honorable corporation des Gamblers, ou Grecs Américains.

— C'est un jeu trop commode pour les Glabblers, ajouta crûment un Mexicain.

— Qu'est-ce que tu entends par là ? demanda Jenkins d'un ton menaçant.

— Voyons ! dit Bucolick, pas de querelles, jouons tranquillement.

— Une partie de monte, proposa un mexicain.

Ses compatriotes appuyèrent cette motion. Il n'en fallut pas davantage pour que les Américains se précipitassent dans leur intention de jouer au poker.

— Je vais vous mettre d'accord, moi, dit Vandellies, qui écoutait tranquillement la dispute, tout en tissant les cartes pour le faire glisser plus facilement et mêler les couleurs. Nous allons jouer le lansquenet.

— Nous ne connaissons pas ce jeu, répliquèrent deux ou trois individus.

— Vous comprendrez bien vite. C'est absolument comme le monte. Faites vos jeux, Messieurs ; je prends la banque.

— Pourquoi serait-ce vous plutôt qu'un autre ? réclama Jenkins.

Vandellies haussa les épaules sans répondre, et ver a sur la table une certaine quantité de poudre d'or, sur laquelle il posa son revolver à six coups.

— Je veux qu'on tire à qui fera la banque, moi, reprit Jenkins.

— Alors nous tirerons avec ceci, répondit Vandellies, qui mit la main sur la poignée du long couteau de chasse suspendu à sa ceinture.

— Pourquoi pas ? répliqua Jenkins en dégainant son *bois-knife*.

— Voyons, Jenkins, veux-tu donc te faire écharper ? dit à demi voix John Cradde, qui saisit le bras de son bouillant compatriote. Jamais maniait la *bowie-knife* mieux que toi, tu sais bien. Cela n'a pas empêché ce damné *mangeur de grenouilles* (sobriquet donné aux Français par les Anglais et les Anglo-Américains) de lui fendre la tête en moins de deux minutes de combat.

Après un instant d'hésitation, Jenkins finit par se rasseoir, tout en grommelant quelques menaces. Vandellies leva les épaules d'un air méprisant, et commença sa banque, que personne n'osait lui disputer.

Rien qu'à regarder cet homme manier l'or et les cartes, on devinait le joueur effréné, capable de tout sacrifier à sa terrible passion.

Muni d'une petite banane empruntée à l'un des mineurs, il versait successivement dans un des plateaux la mise de chaque joueur ; il remplissait ensuite l'autre plateau d'un poids égal de poudre d'or qu'il puisait dans le petit tas placé devant lui. Puis on vidait sur la table le contenu de chaque plateau en regard l'un de l'autre.

Le sort se déclara pour le banquier. En moins d'une demi-heure, Vandellies eût accumulé devant lui plusieurs livres des pépites et de la poudre d'or. A ce moment, on ouvrit violemment la porte, et trois nouveaux individus entrèrent dans l'appartement.

— Les Goliath ! murmuraient quelques mineurs d'un air consterné.

— Tant mieux ! s'écria Jenkins. Je veux être pendu si Vandellies et le gros Tom ne se prennent pas à la gorge avant qu'il soit une heure.

Par ce surnom de Goliath, au si connu que redouté dans les placers, on désignait deux frères américains, dont le vrai nom était Smithson, et un de leurs cousins, Harry Kellow. L'aîné, Tom, auquel le nom de Goliath s'appliquait particulièrement, avait une taille gigantesque (plus de six pieds), et des membres énormes qui révélaient une force extraordinaire. Des cheveux noirs, coupés fort courts, se dressaient comme les crins d'une brousse au-dessus de son front bas et éroit. Une barbe de même couleur, aussi rude que la crinière d'un bi-on, couvrait jusqu'aux pommettes ses joues bouffies et violacées. Ses petits yeux, enfoncés sous d'épais sourcils et si bordés de veines rougeâtres, sa vue rauque et brusque, ses manières insolentes, tout en lui révélait la méchanceté, l'orgueil de la force brutale, l'impertinence et l'abrutissement. Quant à Phil, le second des Smithson, il ressemblait en tout à son frère, mais avec des dimensions un peu moindres. Ces deux hommes qu'on accusait tout bas de nombreux assassinats, étaient la terreur

des placers. Ils avaient pour compagnon et pour complice habituel leur cousin Harry que sa taille, sa force, ses vices et sa cruauté rendaient le digne acolyte des sauvages parents.

— Place, vous autres ! cria Tom, en promenant avec insolence autour de lui son regard sinistre et abrut.

Presque tous les individus qui se trouvaient réunis dans la salle étaient des hommes vigoureux, dans la force de l'âge, et dont les traits annonçaient l'énergie et la résolution. Telle était cependant la réputation de violence et de férocité des Goliath, que chacun se dérangeait pour livrer passage aux trois colosses, qui s'approchèrent de la table du jeu.

(A suivre)

POLICES D'ASSURANCES

Données pour H

Voici une liste des marchands qui donnent des Polices d'Assurances, à St-Jérôme :

Mme E. NANTEL et Cie, Marchandises sèches — C. E. LAFLAMME, Epicier — H. GAGNON, marchand de Chaussures — M. LAPORTE FILS, Boucher — ADE-LARD PRUDHOMME, Boulanger.

J. CHS. LAROQUE

Successeur de N. B. BELANGER, ancienne place Cote

Moulin à Carder, Fouler, Teinturerie, Etc.

LAINE DE TOUTE ESPECE A VENDRE

PREMIERE LABELLE - - ST-JEROME.

S. G. LAVIOLETTE

MARCHAND DE

Ferronneries, Peintures, Vernis, etc.



Courroies pour moulins de toutes sortes, scies rondes, coffres forts, aussi poêles, charbon, etc.

REPRESENTANT DE

LA CELEBRE FABRIQUE DE HARNAIS ET VOITURES

HENEY & Co., de Montreal.

VOITURES D'ETE & D'HIVER




Ces voitures sont garanties de lère qualité. M. LAVIOLETTE aura toujours en magasin un assortiment complet et des plus variés à des prix très bas. Voyez avant d'acheter ailleurs.

A l'enseigne du Godendard

RUE SAINT-GEORGES, près du Marché

S. G. LAVIOLETTE.

ST-JEROME.

MAGASIN D'ECHANGE ST-JEROME

BRUNO BEAULIEU, propriétaire

M. Bruno Beaulieu informe le public qu'il achète tous les produits de la ferme, tels que l'avoine, les pois, le sarrasin, les patates, le beurre, la taine, les volailles de toutes espèces, le gibier et aussi les éléphants, telles que le tire, le castor, ours, martre, vison, pécari et renard — payable en argent ou en effets au même prix que Montréal. Voici un aperçu de mes prix pour les produits :

Louire de \$10 à 15. Castor de \$1 à 5. Ours de \$10 à 20. Martre de 75 cts à \$1.25. Vison de \$1 à 2. Pécari de \$5 à 8. Renard de \$1 à 1.50. Bête Puante de 50 cts à 75.

Vous trouverez à mon magasin les épiceries de toutes sortes, à meilleur marché que partout ailleurs. Voici quelques-uns de mes prix :

Sucre 4 cts. Graisse 12 cts. Pain 10 cts. Le 20 cts. Mélasses 35 cts le gallon. Sirop 35 cts le gallon. Allumettes 7 cts la boîte. Tomates 7 cts la boîte. Ble. 1/2 lb 9 cts la boîte ou 3 lb pour 25 cts. Macaronis 10 cts la boîte. Saucisses à l'huile 7 cts. Saumon 13 cts. Haisin 5 cts la livre. Je tiens aussi l'huile de charbon, et le caustique à la livre.

J'ai 50 douzaines de pipes valant 25 à 35 cts pièce que je vendrai à 5 et 10 cts. Tabac cannelé et rouge, lère qualité à 10 et 20 cts.

Pour avoir une fleur de lère qualité garantie, vous la trouverez à mon magasin, meilleur marché qu'ailleurs. Vous trouverez aussi le gru, son, farine de blé, l'huile. Les pe sonnes qui auront besoin de ciment et de briques se trouveront à mon magasin d'échange.

FEUILLETON du "NORD"

LE CHATEAU

DE

MONT-SABREY

PAR JULES SANDEAU

(de l'Académie Française.)

XII

Frédéric avait assisté à la fin de cette scène. Il s'était glissé discrètement dans l'embrasure d'une fenêtre, et là, il se disait avec amertume qu'il n'y avait plus de place pour lui dans cette famille rendue au bonheur. Personne ne songeait à lui, si ce n'est Ture, qui lui bichait les mains. Il allait s'éloigner lorsque madame de Montsabrey lui adressa quelques paroles affectueuses : elle venait d'apprendre que c'était à ce jeune étranger qu'il le devait le portrait de sa fille. Dans l'ivresse de sa joie, elle ne pensait qu'à le remercier, et ne se demandait pas comment il se trouvait au château.

Après avoir répondu en balbutiant, Frédéric se retira et passa le reste de la journée à errer seul dans la campagne, à visiter une dernière fois les lieux qu'il avait aimés et que remplissait l'image de Lucile. Il dîna dans une métrairie, et ne rentra qu'à la tombée de la nuit. La maison du docteur était vide ; le docteur n'avait paquitté le manoir. Frédéric s'occupa sur le champ des préparatifs de son départ. Comme il mettait en ordre ses crayons et ses pinceaux, il entendit frapper à sa porte, et ne fut pas médiocrement surpris en reconnaissant sur le seuil le vicomte de Montsabrey.

Le visage impassible, l'air froid compassé, d'une élégance qui ne variait jamais, d'une politesse, tellement exquise qu'elle touchait à l'impertinence, d'un esprit si correct, d'un savoir-vivre si raffiné, d'un comme il faut si désespérant, qu'après l'avoir subi pendant un heuon éprouvait un farouche besoin d'aller firir ses jours chez les Hurons ; galant homme d'ailleurs, je n'en veux d'autre preuve que son dévouement pour sa belle sœur et son affection pour sa nièce : tel était le vicomte de Montsabrey, qui passait généralement pour un gentleman accompli. En autres prétentions, il avait celle d'aimer les arts et de s'y connaître. Quant aux artistes, il les considérait comme une espèce d'animaux barbus, qui tenaient du castor par l'intelligence, de l'Iroquois par les manières, et que Dieu avait mis sur terre uniquement pour peindre des tableaux ou tailler des statues. La vue seule du chapeau de Frédéric l'avait plongé dans une profonde stupeur. En apprenant que depuis plusieurs mois ce jeune homme était, en quelque sorte, devenu l'hôte du château, il n'avait pu dissimuler son étonnement, et n'avait imaginé qu'une explication plausible au séjour prolongé de Frédéric à St Maurice : toute peine mérite salaire, et ce garçon ne voulait pas quitter le pays avant d'avoir touché ses honoraires.

Monsieur, dit le vicomte après l'avoir salué et s'asseyant auprès de lui, le docteur Vincent nous a mis au courant de tout ce que vous avez fait pour ma nièce. Je regrette sincèrement de n'en avoir pas été instruit plus tôt. Votre temps est précieux ; il se trouve que, sans le savoir, nous en avons singulièrement abusé. Je me plais à le reconnaître, le portrait de Lucile est une véritable merveille. Ne prenez pas ce compliment pour une parole en l'air : j'ai visité l'Espagne, l'Italie, la Belgique, et, je l'avoue, j'ai vu peu de peintures qui m'aient fait autant de plaisir. Fixez vous-même le prix de votre travail ; quel qu'il soit, je ne croirai jamais avoir payé trop cher un ouvrage si remarquable.

En achevant ces mots le vicomte ouvrit son portefeuille. Frédéric l'avait écouté sans le comprendre. En voyant le portefeuille s'ouvrir, il sentit tout son sang lui monter

au visage ; il devina qu'il avait affaire à un de ces hommes du monde qui croient que tous les services peuvent se payer avec de l'argent. — Est-ce madame de Montsabrey qui vous envoie, mon-sieur ? demanda-t-il d'une voix brève.

— Ma sœur est toute entière à sa fille et n'a pu songer encore à s'acquitter envers vous. Permettez donc, mon cher monsieur...

— Vous ne me devez rien, monsieur le vicomte, répondit froidement Frédéric. Mon travail, puisqu'il vous plaît de l'appeler ainsi, est payé bien au delà de sa valeur par le spectacle touchant auquel j'ai assisté ce matin. Je ne veux pas d'autre récompense que la joie et le bonheur de madame de Montsabrey.

— Cependant, monsieur... — N'insistez pas, monsieur le vicomte, dit Frédéric d'un ton sec qui ne souffrait pas de réplique.

Le vicomte sentit qu'il venait de faire un pas de clerc. Il se leva un peu confus, et se retira en redoublant de politesse.

— Où diable la fierté va-t-elle se nicher ? disait-il en poussant la grille du jardin. Depuis qu'un empereur a ramassé le pinceau du Titien, il n'est pas de rapin qui ne se prenne pour un grand seigneur.

Le lendemain, dans l'après-midi, Frédéric, accompagné du docteur, se présentait au château, en habit de voyage. Madame de Montsabrey, Lucile, le vicomte et le curé étaient réunis au salon.

— Madame, dit-il après avoir salué respectueusement madame de Montsabrey sans oser jeter les yeux sur Lucile, je viens prendre congé de vous. Je vous suis désormais inutile ; le peu de bien que je pouvais faire, je l'ai fait. Le spectacle de votre bonheur ne sortira jamais de ma mémoire. Ma plus douce joie, mon plus cher orgueil, sera toujours de penser qu'il m'a été donné de tenir, moi qui suis peu de chose, une place dans votre vie.

Malgré sa ferme résolution de cacher ce qui se passait en lui, il ne put soutenir son rôle jusqu'au bout. Sa langue s'embarraissait, ses paroles devenaient confuses. Comme il détournait la tête pour cacher son émotion, il aperçut deux larmes sur les joues de Lucile, et se sentit lui-même près de pleurer.

— Ainsi, monsieur, vous partez quand j'arrive ! dit madame de Montsabrey le priant de s'asseoir ; je m'en afflige, et ne saurais m'en étonner. Il y a si longtemps que vous n'avez vu votre mère, votre sœur !... Et puis les travaux de votre profession vous rappellent à Paris ; c'est à Paris seulement que la renommée s'acquiert. J'aimerais à vous garder près de moi, car j'ai à peine eu le temps de vous remercier ; mais ce serait trop d'exigence, vous m'en voudriez peut-être, et moi-même monsieur, je ne me le pardonnerais pas.

Chacune de ces paroles entrait comme une pointe d'acier dans le cœur de Frédéric. Dans sa douleur muette, il accusait madame de Montsabrey d'ingratitude et de sécheresse. A vrai dire, ce n'était point là les adieux qu'il avait rêvés. Il avait compté sur l'expression naïve d'un sentiment sincère, il ne rencontrait que cette banale urbanité que donne l'habitude du monde.

Il se leva pour se retirer ; madame de Montsabrey le retint et l'obligea à se rasseoir. Peu à peu la conversation prit un tour plus affectueux et presque familial. La châtelaine questionnait l'artiste sur sa famille, sur ses débuts, sur ses projets ; chaque réponse de Frédéric lui prouvait que le bon docteur et le bon curé n'avaient rien exagéré, en louant, en exaltant sans mesure les qualités de ce jeune homme. Lucile se taisait, mais son visage trahissait toute son anxiété. Madame de Montsabrey l'observait à la dérobée, et parfois tachait sur elle un regard qui semblait descendre jusqu'au fond de son âme.

— Je veux pourtant, monsieur, m'acquitter envers vous, dit elle brisant brusquement le fil de l'entretien. Je sais que vous avez refusé les offres de mon frère ; j'aime à croire que vous me traiterez avec

moins de rigueur. Vous ne partirez pas, vous ne pouvez partir sans emporter un gage de ma reconnaissance. Frédéric, blessé, presque humilié, comme la veille en écoutant le vicomte, se leva, la mort dans le cœur, et jeta à madame de Montsabrey un regard de douloureux reproche. Tous les personnages qui assistaient à cette scène s'étaient levés en même temps. Lucile près de défaillir et blanche comme un linceul, s'appuyait sur le bras du docteur, qui partageait en secret le martyre de ces deux enfants.

— Madame, dit le jeune peintre, souffrez que je me retire. La journée est avancée, je voyage à pied, et ma première étape est longue.

— Monsieur nous permettra du moins, dit le vicomte avec courtoisie, de le faire conduire en voiture jusqu'à la ville voisine.

— Monsieur le vicomte est mille fois trop bon, répliqua Frédéric qui n'avait pu s'empêcher de sourire.

Madame de Montsabrey s'était approchée de lui et le regardait depuis quelques instants avec une expression de tendresse ineffable.

— Jeune ami, dit-elle à Frédéric d'une voix si douce qu'elle sentit son cœur près de se fondre, il y a une récompense que vous ne refuserez pas, la seule que je puisse vous offrir, la seule qui soit digne de vous... Ma Lucile, donne-moi ta main.

Soutenu par le docteur et le curé, demi morte, demi souriante, Lucile s'avança vers sa mère.

Madame de Montabrey prit la main de sa fille, la mit dans celle du jeune homme, et les réunissant dans une même étreinte, elle leur dit :

— Vous êtes mes deux enfants.

Le docteur et le curé pleuraient.

Le vicomte, impassible, refusait d'en croire ses yeux et ses oreilles.

— Madame de Montsabrey se tourna vers lui.

— Vous n'y aviez pas songé ? dit-elle.

— Vraiment non, dit le comte.

— Eh bien, mon frère, ajouta-t-elle gaiement, nous aurons un artiste dans la famille.

Le vicomte se pinça les lèvres et répondit avec dignité :

— Un de mes ancêtres a connu Léonard de Vinci et le Primitice à la cour de Fontainebleau ; nous aurons de tout temps encouragé les arts.

— Saint Maurice n'a pas été ingrat, dit le bon curé en pressant les mains de Frédéric.

Car le pieux vieillard n'hésitait pas à proclamer l'intervention du saint patron dans l'heureux dénouement de cette histoire.

Quelques jours après, la famille de Frédéric arrivait au château de Montsabrey.

Frédéric sauta au cou de sa sœur, et la conduisant vers Lucile :

— J'étais parti, lui dit-il, pour t'amasser une dot ; j'ai rencontré sur ma route l'amour et le bonheur !

Fin

Assurance sur la vie

— LE — SUN LIFE ASSURANCE Co DU CANADA

A besoin de bons agents pour les comités de Boulanges, Vautreuil, Jacques-Cartier, Hochelaga, Ferrière, L'Assomption, Montclair, Lal. Deux-Montagnes et Argenteuil, de tous solliciteurs pouvant se faire un bon salaire. S'adresser à O. LEGER, Gérant du département français, Chambre 7, No 1766 rue Notre-Dame, Montréal.

Meilleure Pâtisserie A Meilleur Marché.

Nous parlons d'une galette à frire qui ne peut pas donner d'indigestion. Ceux qui connaissent les moindres éléments de la cuisine, (Marion Harland parmi beaucoup d'autres,) se servent de

COTTOLENE

en lieu de saindoux. La COTTOLENE n'est composée que des ingrédients les plus sains et les plus purs. Le saindoux n'est pas sain et n'est pas toujours pur. Ceux qui se servent de la COTTOLENE seront plus riches en santé et en argent ; en santé, parce que leur pain sera mieux cuit, en argent parce qu'ils verront diminuer les notes de leur épicerie ; car, la COTTOLENE ne coûte pas plus cher que le saindoux et fait deux fois autant d'usage, — de sorte qu'elle coûte moitié moins.

Les Dyspeptiques la Mangent avec Plaisir ! Les Médecins la Recommandent ! Les Chefs en Font l'éloge ! Les Culinaires la Priment ! Les Ménagères l'accueillent avec Joie ! Tous les Epiciers en Vendent !

Préparé seulement par N. K. Fairbank et Cie. Rues Wellington et Anne, MONTREAL.

PATENTS

CAVEATS, TRADE MARKS, COPYRIGHTS. CAN I OBTAIN A PATENT? For a brief answer and a correct opinion, write to MUNN & CO., who have had nearly fifty years' experience in the patent business. Communications strictly confidential. A Handbook of information concerning Patents and how to obtain them sent free. Also a catalogue of mechanical and scientific books sent free. Patents taken through Munn & Co. receive special notice in the Scientific American, and thus are brought widely before the public without cost to the inventor. This splendid paper, issued weekly, elegantly illustrated, has by far the largest circulation of any scientific work in the world. \$3 a year. Sample copies sent free. Building Edition, monthly, \$2.50 a year. Single copies, 25 cents. Every number contains beautiful plates, in colors, and photographs of new houses, with plans, enabling builders to show the latest designs and secure contracts. Address MUNN & CO., NEW YORK, 361 BROADWAY.

A VENDRE

UNE propriété située dans la ville de St-Jérôme appartenant autrefois à Louis Vaillancourt. Maison en briques, bonne remise, etc. Conditions très faciles. S'adresser au bureau du "NORD" ou à FRS. VAILLANCOURT propriétaire, St-Anne des Plaines.

AGENCE DE ST JEROME

pour les moulins à coudre Singer perfectionnés, pour toutes sortes d'ouvrages. Conditions faciles, paiement à la semaine. GASTON BEAULIEU, Hôtel Beaulieu, St-Jérôme.

La Compagnie d'imprimerie du "Nord" PUBLIE A ST-JEROME, P. Q.

LE NORD JOURNAL HEBDOMADAIRE

ABONNEMENT \$1.00

Nous exécutons, à bien bon marché, toute espèce d'ouvrages, tels que :

- Circulaires, Livres, Brochures, Pamphlets, Affiches, Programmes, Cartes de visite, Cartes d'affaires, Entêtes de compte, Pancartes, Blancs de toutes sortes, Etiquettes, Etc., Etc., Etc.

J. E. PARENT

NOTAIRE, COMMISSAIRE, ETC.

ST-JEROME: Achat et vente d'immeubles sur commission. Annonces gratis. Prêts d'argent. Liquidation de faillites. Assurances sur la vie et contre le feu. 19-10-93-1a

A Vendre

Une magnifique terre située à deux milles du village de la Conception et à deux milles du dépôt, d'une contenance de 236 acres, dont 100 acres en culture et le reste tout en beau bois, belle sucrerie de 2000 arbes. Maison d'habitation, écuries, remises, etc. Instruments et toutes sortes. Pour tout renseignement s'adresser à JOHNNY GAUTHIER, La Conception.

P. F. E. PETIT

NOTAIRE Coin des Rues St-Georges et Ste-Anne Au magasin de fer Tremblé Côte à Côte.

CHS. GODMER,

MARCHAND DE NOUVEAUTES Rue St-Jerome

BONNE OCCASION — Voitures

à vendre, à Bon marché : Un Carrosse pour un ou deux chevaux ; Une charette (dog cart) S'adresser à S. J. B. ROLLAND, St-Jérôme.

Le Liniment Anglais contre l'Eparvin pour chevaux, en vente toutes bosses, tures, mules et cailloux, Epavin sanguins, Courbes, E-quinies, Etouffements, Fou lures, et toutes maladies de la Gorge, etc. Eau-gargle \$-0 en faisant usage d'une bouteille. En vente chez le Dr. E. N. Fournier pharmacien, St-Jérôme.

Rebecca Wilkinson, de Brownsvalley, Ind., dit : "J'étais dans une condition de, se séparant durant trois ans malade de faiblesse d'estomac, dyspepsie et indigestion, lorsque je fis l'essai d'une bouteille de "South American Nervine," qui me fit plus de bien que la valeur de 50 de soins des docteurs durant ma vie. Je conseille à toutes les personnes faibles de faire usage de ce précieux remède que je considère par son efficacité. L'essai d'une bouteille vous convaincra." — Vendu par le Dr. E. N. Fournier, pharmacien, St-Jérôme.

Gaucher et Telmosse

IMPORTATEURS DE Vins, Liqueurs, Epicerics 242, 244 et 246 rue Saint-Paul MONTREAL.

HOTEL RIENDEAU

58 et 60, PLACE JACQUES-CARTIER MONTREAL. Cet hôtel de première classe qui était autrefois au No. 64 rue St-Gabriel, vient d'être transporté au No. 60 Place Jacques Cartier. Prix très modérés, cuisine française. J. RIFENDEAU, Propriétaire.

BANQUE DU PEUPLE

ST. JEROME Bureau ouvert pour dépôt et escompte de 10 à 3 heures, fermé à 1 P. M. le samedi. Intérêt payé sur dépôts à terme. Traités et lettres de change achetées et vendues payables dans toutes les parties du monde. J. A. THEBERGE Gerant Jérôme, 20 Mai 1886.

BONNE OCCASION — 2 jolies

maisons à vendre dans le bas de la ville. S'adresser à FRED. GIROUX, St-Jérôme.

BELLE PROPRIETE A vendre

à de bonnes conditions. Située Montée Montigny. S'adresser à J. B. LEBRUN, St-Jérôme

A Vendre

Une magnifique terre de la contenance de 90 arpents, située à un mille de l'église de St-Jérôme. Pour tout renseignement s'adresser à ISIDORE VEZEAU, St-Jérôme.

LA CELEBRE

Cremeuse Perfectionnée,

Patentée par P. E. H. McIntosh de l'Original.

NARCISSE BELISLE

FERBLANTIER

de St-Jérôme, ayant acheté le droit de manufacture pour le comté de Terrebonne a aujourd'hui en mains plusieurs de ses Grémiers qu'il peut fournir aux cultivateurs à de très bonnes conditions. On peut voir des échantillons de ses crémeuses à son magasin en aucun temps. Ceux qui veulent se procurer une bonne crémeuse n'ont qu'à s'adresser à N. BELISLE, Ferblantier, Plombier et Couvreur, Rue St. Jérôme. N.B.—Réparages de toutes sortes exécutés avec soin et à très bas prix.

PEPIN, VILLENEUVE & CIE.,

TOUJOURS EN MAINS :

Epinette, Pin, Pruche, Cèdre, Bois préparé de toute épaisseur, Bois franc, Bois blanc, Lattes, Moulures, Bardeaux sciés, Clapboard, Douves et Fonds de baril.

DR. J. E. PREVOST,

RUE LABELLE, ST-JEROME.

Les Eruptions de la Peau ou les Crève-ses de toutes sortes, sur les personnes ou les animaux, sont guéries en 30 minutes par la LOTION SASSAPARILLA de WOODFORD. Elle n'a jamais failli. Garantie par le Dr. E. N. Fournier, pharmacien, St-Jérôme.

PIANOS

ET DE BOWMANVILLE, ONT. Médaillés et Diplômés aux principales Expositions Universelles PHILADELPHIE, 1876—Médaille Internationale et Diplôme d'Honneur. LONDRES, 1876—Premier Prix. AUSTRALIE, 1877—Premier Prix. PARIS, 1878—Médaille Internationale et Diplôme d'Honneur. MONTREAL, 1878—Premier Prix et deux Diplômes d'Honneur. ANVERS, 1885—Grand Diplôme d'Honneur.

100 PREMIERS PRIX

Aux Expositions dans différentes parties du monde. Si vous désirez vous procurer un instrument de première qualité, à un prix modéré, ne manquez pas de venir examiner ces instruments ou d'écrire pour informations. Comme je n'ai pas d'agents, veuillez vous adresser directement au magasin afin d'acheter à meilleur marché.

HAZELTON, FISHER et DOMINION,

et des Orgues FOLIENNES. Seul importateur des Pianos

FONDERIE

DUMONTVILLE ST-JEROME

Palissades en fer et en fonte. Variété d'ornements pour cimetières. Tournage, Planage, Taravirage, etc. Ouvrage de machineries en général exécuté sur commande.

VIELLE fonte reçue en échange

à raison de 60 cts les 100 lbs. ALF. A. LAVIOLETTE.

CHS. DE MARTIGNY, agent d'assurances, St-Jérôme.

NOTES LOCALES

—Un visite que nous avons reçue nous fait répéter une réflexion toujours à propos. Si les vendeurs de médicaments patentés trouvent leur compte à envoyer des agents pour annoncer dans les journaux de campagne, pourquoi nos hommes d'affaires ne trouveraient-ils pas leur à encourager leur propre journal au moyen d'une petite annonce.

—Nos lecteurs s'apercevront d'un changement de front dans la rédaction du Nord. Campagnard abandonne volontairement sa collaboration aux articles de fond généraux pour s'en tenir à la chronique locale et à la colonisation. Campagnard reconnaissant lui-même que ses opinions ont une nuance qui ne va pas tout à fait aux idées reçues ses lecteurs.

—Il n'y a guère de foyer, dans St-Jérôme à cette heure qui n'ait son grippé. Le presbytère même n'en est pas exempt. Le curé Lafortune a même dû aller se faire soigner à l'hôpital, à Montréal. Notre église est devenue insalubre, au point que nos desservants ont décidé de supprimer plusieurs exercices religieux. Il serait peut-être important de savoir si les chassis ont été soigneusement calfeutrés et les spiraux hermétiquement fermés, à ce que nous dit un ancien marguillier d'expérience.

—La P. P. A. n'est pas encore arrivée à St-Jérôme, mais, par exemple, nous y avons le caméléon. On sait que cet ange de petite bête jouit de la singulière propriété de passer par toutes les nuances du sale. Le juge Dugas a déjà décidé à Montréal que le caméléon n'est pas un animal domestique. Nos huissiers viennent de tenir un caucus pour savoir maintenant si le caméléon est saisissable. La question est du plus haut intérêt, car comme les animaux s'identifient par leur couleur, comment pourrait-on par exemple décrire de couleur verte dans un procès-verbal, un animal qui serait rouge au moment de signer les conclusions.

—On se plaint beaucoup que la gare du C. P. R. est trop froide.

Mr. J. D. Porcheron a été démis, on ne sait pour quels motifs, de ses fonctions de surveillant de travaux de chemin de fer de colonisation.

—M. Louis Labelle répondra la semaine prochaine à la lettre que nous avons publiée de M. le Comte des Etangs, à propos du syndicat agricole.

—Nous voyons avec plaisir que le curé Moreau de Ste-Marguerite et le révérend J. O. Labonté de Ste-Thérèse ont accepté la charge de missionnaires agricoles.

—Mr. F. R. Blanchard, maire du canton Joly est en cette ville pour affaire de la colonisation du Minerve. On sait que ce bienfaiteur des colons offre une prime de cent piastres au premier colon qui s'établira dans Minerve sous les auspices de la société générale de colonisation.

—Nos regrets à l'honorable Henri Tachereau pour la perte de sa fille bien-aimée.

—Nous avons un agent matrimonial en cette ville, M. Xavier Aubé. Pour le prix de vingt-cinq piastres, il a bel et bien fait conclure le mariage d'une vieille fille avec un bourgeois qui vient s'ajouter à la liste intéressante de nos rentiers. L'agent a touché ses vingt-cinq piastres mais non pas sans en venir à des menaces de poursuite. Un juge de paix qu'il a consulté à cette égard, non seulement lui a déclaré qu'il avait droit mais lui a offert trente-cinq piastres pour trouver un mari à sa fille aussi coiffée de longtemps.

—Nos commissaires se réunissent le soir. Un d'eux auquel nous demandions le sujet de cette réunion nous a répondu en plaisantant: "Nous voulons décider d'aller en corps visiter l'école de la Côte John pour savoir si le plan nous conviendrait pour notre futur collège.

—Le conseil de ville, à sa dernière séance a refusé de payer l'entretien du jeune Vincent envoyé à la Réforme de Montréal par un de nos Juges de Paix. Ce refus est motivé par le fait que les parents du jeune Vincent ne résident pas à St-Jérôme.

ON DEMANDE

1500 cordes d'Épinette Blanche et sapin pour pulpe. 1000 cordes de bois mêlé pour chauffage, longueur 3 pieds mesure française, délivré à nos moulins. Pour informations et contrats s'adresser à notre bureau.

J. C. WILSON & CIE, ST-JEROME

—Ne pas oublier que la Cour de Circuit du comté tiendra sa séance le 10 mars prochain.

—M. L. Contant, commerçant, s'est fait chiper un capot en fourrures dans la soirée de lundi. On n'a pas encore la trace du voleur.

—Vente de tweeds à bon marché chez I. A. Leduc. Grande variété de tweeds, serges, etc. Tous les tweeds à partir de 50 cts en montants. Tailage gratuit et des tweeds des 25c à 50c. Tailage pour habitement 35c. Bonne coupe, élégante. Ecrivez-le.

—MM. La. de G. Lachaine et J. A. Théberge, viennent d'ajouter chacun un héritier à leur famille.

—La conférence annuelle des prêtres de St-Jérôme et du nord s'est tenue en cette ville hier.

—Toutes les chausseries en drap, les feutres et les chaques doublées et les gosses, les souliers de chevreuil étalés au prix du gros, chez I. A. Leduc.

ATTIQUÉ PAR DES LIONS

San Francisco.—Carlo Thieman, un dompteur de bêtes féroces à l'emploi du colonel Boone, propriétaire d'une ménagerie à l'exposition d'hiver de San Francisco, a été attaqué par trois lions hier soir, et il a reçu de si affreuses blessures qu'il va certainement en mourir. La représentation allait commencer et l'arène était remplie de spectateurs qui furent témoins de l'horrible scène.

Ces bêtes féroces sont exhibées dans de grandes cages au centre de l'arène, et le tour vient pour les trois lions de se montrer dans la cage et obéir au commandement du colonel Boone.

Trois lions, Parnell, Roméo et Commodore furent conduits dans la cage par Thieman, avant l'entrée du colonel Boone.

Soudain les lampes électriques s'éteignirent. Il y eut un court intervalle pendant lequel régna un profond silence; puis on entendit un cri d'agonie qui était parti de la cage. Ce cri fut suivi par des rugissements rauques des lions qui soudain paraissaient être devenus enragés.

Les spectateurs, pris de panique, s'élançèrent vers les portes. Les femmes criaient et s'évanouissaient mais l'auditoire fut à la fin induit à rester dans l'arène par les employés qui n'avaient pas perdu leur sang-froid.

Finalement des lanternes furent apportées, et les spectateurs purent voir le malheureux Thieman étendu tout sanglant sous les lourdes pattes des lions qui étaient trainés de le dévorer à belles dents.

Le colonel Boone saisit une barre de fer et pénétra dans la cage. A force de crier et de frapper, le colonel Boone força les trois bêtes féroces à ronder leur proie, et il entra dans la cage et le malheureux Thieman hors de la cage. Ce fut un acte de bravoure comme on en voit bien rarement, et l'auditoire applaudit le brave colonel quand il sortit de la cage aux lions tenant le corps mutilé de son serviteur.

Thieman fut transporté à l'hôpital où ses blessures—au nombre de 45—furent pansées. D'un seul coup de griffe, un des lions lui avait enlevé la peau à partir du front jusqu'au chignon. Sous chaque bras avaient été faites de terribles morsures; c'était l'endroit où les lions avaient tenté d'atteindre une partie vitale. Les jambes, les bras, le dos du pauvre homme n'étaient qu'une plaie.

A l'hôpital, le blessé reprit connaissance et tenta de raconter comment les choses s'étaient passées.

LA VICTIME PARLE

Il dit qu'il était à fixer un certain appareil à la cage lorsque les lumières s'éteignirent. Le gros lion Parnell, sauta vers lui et le renversa d'un coup de patte sur la tête. Alors Roméo et Commodore le saisirent avec leur gueule sous le bras et l'entraînèrent à l'autre bout de la cage, où Parnell se mit à le mordre un peu partout. Les lions sont des bêtes ayant accompli leur complet développement et ils étaient exhibés comme des animaux domptés.

M. Thieman exerce le métier de dompteur depuis 18 ans et il était réputé très habile.

Le colonel Boone, parlant de l'accident, a dit: "J'ai toujours eu pour habitude de faire placer

des lanternes et des lampes dans l'arène en cas que la lumière électrique ferait défaut, car il est bien connu que les bêtes féroces, qu'elles soient aussi bien domptées qu'on le veuille, attaqueront toujours l'homme à la faveur des ténèbres. Par une inadvertance, les lanternes ne furent pas mises en place ce soir-là et l'on prit quelques temps avant de les trouver."

Les médecins disent qu'ils pourront peut-être sauver le pauvre Thieman si le sang ne devient pas empoisonné.

TRIPLE SUICIDE

(De la Vérité, de Paris.)

Le fait divers parisien du jour, le voici: Dans la nuit de dimanche à lundi, trois personnes, père, mère, fille, se sont suicidées ensemble. Les journaux du matin sont remplis de ce drame de famille. Ce n'est pas tout à fait une histoire de misère et de désespoir, comme leurs récits tendent à présenter. Les circonstances la montrent autrement.

M. Caubet, âgé de 70 ans, était courtier d'assurances; Mme Caubet faisait le courtage en diamants; leur fille, âgée de 23 ans, donnait des leçons de piano et de dessin. La famille occupait rue des Martyrs, 37, un appartement de 1.200 francs, selon les uns, de 1.580 fr., selon les autres.

Avec les ressources communes, il semble qu'il y avait là de quoi vivre.

Mais pénétrons un peu plus avant dans cet intérieur.

M. Caubet était président du comité radical-socialiste du IXe arrondissement, membre de la commission scolaire. Rien qu'à ces titres on devine le politicien qu'était. De plus, l'homme était un parfait libre penseur, comme il convient à un personnage pourvu d'un rôle politique si important dans son quartier.

Avec ses idées démocratiques, il rêvait la fortune, la réputation; il avait fait donner à sa fille une éducation artistique qui devait lui procurer la gloire et les profits des expositions ou du théâtre. Par contre, il s'était abstenu de la faire baptiser.

On devait vivre sans ordre sans économie et même largement, dans cette famille de trois personnes, où chacune d'elles gagnait. La politique avait dû aussi faire tort aux affaires de courtage. Toujours est-il que le terme du loyer de janvier arriva sans qu'on eût de quoi le payer. Il y avait déjà un arriéré de deux termes. La situation pou être pénible; elle n'était pas désespérée. Le propriétaire ne pressait pas, il avait même accordé un délai de six mois pour liquider la dette. Ce qu'il restait d'argent comptant dans le ménage, avec le prix des meubles superflus de l'appartement pouvait permettre de se tirer un peu d'affaire. Mais le politicien, président du comité radical-socialiste, membre de la commission scolaire, était fier; il ne voulait pas profiter de la bienveillance du propriétaire, il ne voulait pas non plus que l'on connût sa gêne.

Mme Caubet était sœur de M. Fouquet, le joaillier bien connu de l'avenue de l'Opéra. On résolut de s'adresser à lui pour payer le terme: c'était le dixième ou le vingtième recours de ce genre. M. Fouquet refusa.

Alors la famille prit le parti de se suicider. Mais on fit les choses en grand, avec des apprêts et une mise en scène qui était pour le public; repa-funèbre, aux huîtres et au champagne, avec vol-au-vent, poulet, etc., lettres adressées aux frères et amis pour leur faire connaître la résolution suprême; testament olographe demandant un enterrement civil avec incinération. Tout cela fait, M. et Mme Caubet et leur fille mirent des vêtements de cérémonie; la mère, une robe de dentelle noire; la jeune fille, sa toilette blanche de bal. Les trois personnes se couchèrent l'une près de l'autre sur deux matelas placés dans le salon. Et après avoir absorbé du laudanum, on alluma les réchauds. Quelques heures après, la mort était venue.

Certains réformistes mettront sans doute ce triste suicide au

compte de la question sociale. Il est bien vrai que la question sociale, dont on fait tant de bruit aujourd'hui, se compose surtout d'épisodes de ce genre, où l'on voit que la misère n'est que le résultat de fautes personnelles.

On ne manquera pas de s'en prendre au frère de la suicidée, qui aurait pu, avec un billet de mille francs, éviter la terrible catastrophe. L'honorable commerçant, qui doit sa fortune au travail et à l'épargne, s'en est très bien justifié auprès d'un envoyé de la Libre Parole. Il a très justement aussi tiré la triste morale de cette triste affaire. Ils se sont tués, a-t-il dit, non pas pour échapper à la misère, mais pour échapper à une gêne qui les blessait dans leur orgueil, dans leur amour-propre, et ne voulant pas, la mère et la fille, s'abaisser à un travail honorable, mais qu'elles jugeaient offensant pour leur dignité.

L'éducation que Caubet a fait donner à sa fille, à cette pauvre Jeanne qui n'était même pas baptisée, est la vraie cause de ce terrible drame.

Voilà bien le mot de l'affaire, le mot de la question sociale.

Avec la religion, ni la gêne ne serait survenue dans le ménage Caubet, ni la mauvaise éducation n'aurait perdu à la fois la jeune fille et sa mère, ni la politique n'aurait égaré le père, ni le suicide n'aurait été le dénouement de ces trois vies.

ARTHUR LOTH.

L. CONTANT,

MAGASIN DE MODES

Marchandises sèches, Chapeaux pour Dames et Messieurs, etc.

Chapeaux garnis gratuits. M. Contant s'est assuré les services d'une modiste de première classe.

RUE ST-GEORGES, près du Marché

FABRIQUE DE

Meubles et de Rouets



P. L. Y. VEZINA

RUE ST-JEROME, ST-JEROME

MAGASIN

(En face de l'Hôtel Barsalou)

Sideboards, Tables, Canapes, Chaises, Sets de salon, Sets de chambre, etc., etc. Rouets, Moulins à laver, etc., etc.

Toujours en mains. Bois par jour battus, tels que Moulins de 7" en cage. Découpage, Plainage, Fixures, et se changera aussi de tous ouvrages quelconques y compris menuiserie de maisons et d'église, etc., etc.

Achats de bois de toutes sortes, soit secs ou en bilots, au plus haut prix

Avec Moulins de M. G. LAVIOLETTE, Vaincu de M. Pappin.

Le chemin est ouvert en face de la maison de Montigny.

Économisez l'Industrie Nationale

ET PROFITEZ DE

L'AVANTAGE EXCEPTIONNELLE

OFFRE LA

LIBRAIRIE

J. B. ROLLAND & FILS

6114, rue Saint-Vincent, MONTREAL.

Qui avec les produits de sa MANUFACTURE DE PAPIER à ST-JEROME, offre sur un bien meilleur papier que précédemment tous ses livres classiques; la seule et énorme quantité de cahiers dans tous les formats, ainsi que toute espèce de

PAPIERS A ECRIRE

PAPIER ECOLEZAP.

PAPIER FOLIOZAP.

PAPIER A LETTRES.

PAPIER BILLET.

FACTURES

STATS DE COMPTES, MEMORANDUMS,

TRACES DE LETTRES, ETC., ETC.

Obtenant toute concession dans les prix et la qualité

Le Grand Remède américain du Sud POUR L'ESTOMAC ET LE FOIE NERVINE TONIC

LA PLUS ÉTONNANTE DECOUVERTE MEDICALE DU SIECLE DERNIER — IL EST BON ET DOUX A PRENDRE ET AUSSI PUR QUE LE MEILLEUR LAIT.

Ce merveilleux NERVINE TONIC a été dernièrement introduit dans ce pays par la Grande Compagnie de médecine de l'Amérique du sud, et cependant sa grande valeur est connue depuis longtemps par les habitants de l'Amérique du Sud qui ne reposent leur confiance que dans ce grand remède pour se soulager de toutes les maladies dont ils sont frappés.

Ce grand remède de l'Amérique du sud possède des pouvoirs et des qualités jusqu'ici inconnus dans la profession médicale. Cette médecine a complètement résolu le problème de la guérison de l'indigestion, Dy-pepsie, Maladie du Foie, et les maladies générales du système nerveux. Il guérit aussi toutes les maladies de faiblesse sous toutes les formes. Il opère ces guérisons par son grand pouvoir et par les grandes qualités curatives qu'il possède sur les organes digestifs de l'estomac, du foie et des intestins. Pas un seul remède ne peut être comparé à ce grand et merveilleux NERVINE TONIC pour refaire et renforcer les forces de la vie du corps humain et pour renouveler une constitution ébranlée. Il est aussi d'une plus grande valeur réelle et permanente pour le traitement et la guérison de maladies de poumons que tous les remèdes contre la consommation déjà en usage sur ce continent. C'est une guérison merveilleuse des maladies nerveuses des femmes de tout âge. Les femmes qui approchent cette période critique où il se fait un changement dans la vie ne devraient pas manquer de faire usage de ce grand remède, presque constamment pendant deux ou trois ans. Il leur fera passer le temps sans danger en bonne santé. Ce grand fortifiant est d'une valeur inestimable aux personnes âgées et aux infirmes, parce que ses qualités leur donneront un surcroît de forces vitales. Il ajoutera dix à quinze ans à la vie de ceux qui feront usage d'une demi-douzaine de bouteilles de ce remède chaque année.

GUERIT

Sensibilité des nerfs — Prostration nerveuses — Mal de tête nerveux — Faiblesse féminine — Toutes maladies des femmes — Frissons nerveux — Paralyse — Paroxysme nerveux — Étouffements nerveux — Bouffées de chaleur — Palpitation du cœur — Dépression mentale — Manque de sommeil — Danse de St. Vitus — Sensibilité nerveuse du vieillissement — Névralgie — Douleur au cœur — Douleur dans le dos — Santé chancelante — Constitution ébranlée — Débilité du vieillissement — Indigestion et dy-pepsie — Poids et sensibilité dans l'estomac — Perte d'appétit — Cauchemars — Etourdissements et bruit dans les oreilles — Faiblesse dans les extrémités et perte de connaissance — Pauvreté du sang — Clous et furoncles — Scrofules — Enflures scrofuleuses et ulcères — Cop-omption et Catarrhe des poumons — Broucheite et toux chronique — Maladie des poumons — Diarrhées chroniques — Enfants délicats et scrofuleux — Maladie des enfants pendant l'été — Toutes ces maladies et beaucoup d'autres ont été guéries par ce merveilleux remède.

Maladies Nerveuses

Pour guérir toutes les classes de maladie, aucun remède n'est comparable au NERVINE TONIC qui est bon à boire, ne fait aucun tort dans ses effets sur les enfants, les vieillards ni sur les personnes les plus délicates. Les neuf dixièmes des maladies dont la famille humaine hérite dépendent du système nerveux et de la mauvaise digestion. Quand il y a insuffisance de nourriture nerveuse dans le sang, un état général de débilité des nerfs en est le résultat. Des nerfs sans nourriture, comme des muscles sans nourriture deviennent forts lorsque le vrai genre d'aliments leur est donné et mille douleurs disparaissent aussitôt que les nerfs recouvrent la santé. Comme le système nerveux doit fournir toute la force vitale au corps, c'est le premier à souffrir du manque de nourriture. La nourriture ordinaire ne contient pas assez du genre de nutrition qui convient à notre manière de vivre et aux fatigues que nous imposons aux nerfs. Pour cette raison, il devient nécessaire de soigner les nerfs. Cette récente production du continent sud-américain a été trouvée, par analyse, contenant les éléments essentiels desquels est formé le tissu des nerfs. Ceci explique son pouvoir magique de guérir tous les dérangements nerveux.

Crawfordsville, Ind., 20 Août 1886.

A la Grande Cie de Médecine américaine du Sud,

Messieurs, Je désire vous dire que souffrant plusieurs années d'une maladie très sèuse de l'estomac et des nerfs. J'ai essayé tous les remèdes dont j'ai entendu parler mais rien ne m'a fait de bien jusqu'à ce que je sois informé d'essayer le NERVINE TONIC et depuis que j'ai fait usage de quelques bouteilles, je dois dire que je suis surpris de son pouvoir merveilleux pour guérir le système nerveux en général. Si chacun demandait la valeur de ce remède, vous ne pourriez pas suffire aux commandes.

J. A. HARDEE.

Ex-trésorier du comté de Montgomery.

Une Guérison assermentée de la danse de St-Vitus

Crawfordsville, Inds., 19 mai, 1886.

Ma fille, âgée de douze ans, souffrait depuis plusieurs mois de la danse de St-Vitus. Elle était comme un squelette, ne pouvait ni marcher ni parler et ne pouvait boire que du lait. Je la portais comme un enfant. Les médecins et les voisins attendaient sa mort de jour en jour. J'ai commencé à lui donner le NERVINE TONIC et les effets ont été très surprenants. Dans trois jours, elle était bien de ses nerfs et prenait des forces rapidement. Quatre bouteilles l'ont complètement guérie. Je recommande le NERVINE TONIC à tout le monde et je pense que c'est la plus grande découverte médicale.

Mme W. S. ENSMINGER.

Etat de l'Indiana, Comté de Montgomery,

Assermenté devant moi, ce 19 mai 1887

CHS. M. TRAVIS, Notaire public

Indigestion et Dyspepsie

Le Grand NERVINE TONIC Américain

Que nous offrons aujourd'hui est le seul remède absolument infailible pour guérir l'indigestion, la Dy-pepsie, et les symptômes et horreurs qui sont le résultat des maladies et de la faiblesse de l'estomac humain. Une personne affligée d'une maladie d'estomac ne doit pas se passer de ce remède d'une valeur inestimable, car l'expérience et le témoignage de milliers de personnes prouvent que c'est le remède et le seul remède capable de guérir telle maladie — Il n'y a pas de cas de maladie d'estomac assez grave pour résister au grand pouvoir du NERVINE TONIC Américain.

EN VENTE EN GROS ET EN DETAIL CHEZ

Dr E. N. FOURNIER

St. Jerome.